

ATLAS

de la

NOUVELLE RÉGION

NORD-PAS DE CALAIS - PICARDIE

Tome 7



La région en Europe





Atlas
de la nouvelle région
Nord-Pas de Calais - Picardie

Tome 7

La région en Europe

Directeurs de Publication :

Yves DURUFLÉ - Denis HARLÉ

Direction Générale «Appui au Pilotage des Politiques Publiques»

Région Nord-Pas de Calais

Direction Générale «Développement Territorial»

Région Picardie

Rédaction et cartographie :

Direction du Développement Durable, de la Prospective et de l'Évaluation

Région Nord-Pas de Calais

Direction de la Prospective, de la Programmation, de l'Aménagement Durable et de l'Évaluation

Région Picardie

Direction Europe

Région Nord-Pas de Calais

Direction des Affaires Européennes

Région Picardie

Novembre 2015

Présentation

Ce tome de l'Atlas est consacré au positionnement de la nouvelle région dans un contexte européen ainsi que dans son contexte spatial de voisinage. Il analyse des éléments « extérieurs » susceptibles d'avoir une influence sur le territoire régional, ainsi que des caractéristiques de ce dernier jouant un rôle d'ouverture de ce territoire, à l'image de la recherche en général, des établissements de l'enseignement supérieur ou encore de la culture et du tourisme.

La situation géographique de la nouvelle région est sous l'influence plus ou moins forte des grandes capitales que sont les agglomérations de Paris, de Londres, de la Randstad Holland et de la Ruhr, sans oublier Bruxelles. Elle fait aussi la jonction entre les grandes terres agricoles à faible densité de population et les territoires très peuplés du Royaume-Uni, du Benelux et d'Allemagne.

Un des enjeux de la nouvelle région est d'exister entre ces ensembles, car une bonne position n'exclut pas le risque d'être une zone d'ombre ou une zone traversée. Le défi à relever est donc de valoriser les impacts positifs de ces voisinages tout en tirant parti d'atouts et de marges de manœuvre pouvant être précieuses en terme de complémentarité à cette échelle : opportunités liées à la nouvelle liaison fluviale Seine-Escaut, possibilités d'itinéraires alternatifs de contournement d'axes routiers et ferroviaires, complémentarités villes-espaces ruraux, cadre de vie diversifié et présence d'espaces forestiers, façade maritime ouverte sur deux mers...



Sommaire

Tome 7 : La région en Europe

1. La région au regard des indicateurs de la stratégie Europe 2020

1.1 La 25ème région européenne pour la création de richesse économique	8
1.2 Une région productive au regard du PIB par emploi	9
1.3 Un effort de recherche et développement en deçà des objectifs de la Stratégie Europe 2020	10
1.4 Un taux d'emploi en retrait par rapport à la moyenne européenne et française	11
1.5 Une part importante de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les jeunes	12
1.6 Un risque de pauvreté supérieur à la moyenne européenne	13
1.7 Une réduction des émissions de gaz à effet de serre par habitant liée à un découplage entre production économique et émissions	14
1.8 Une croissance de la production d'énergie renouvelable	15

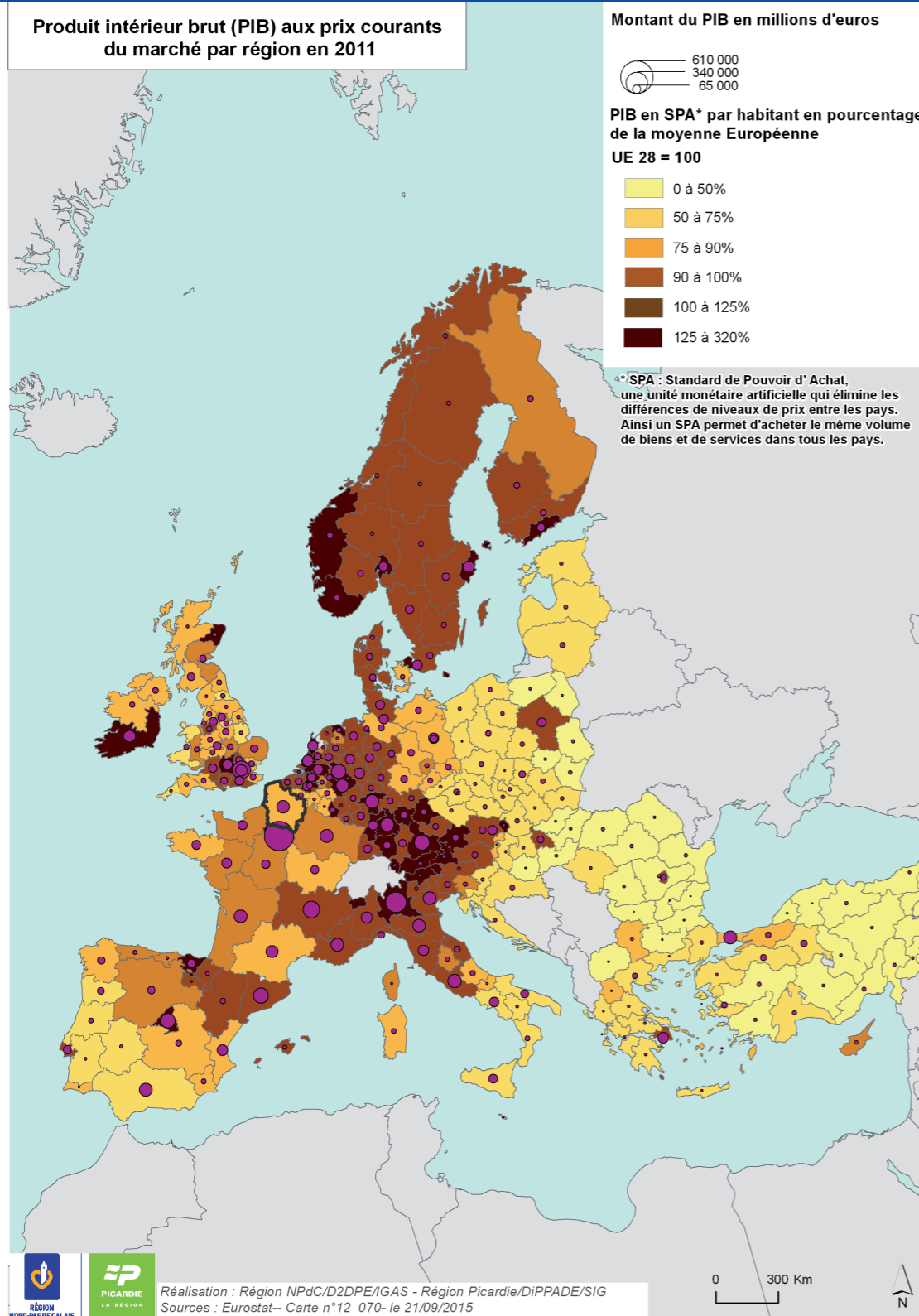
2. La région dans son environnement

2.1 Une nouvelle région au cœur du Triangle des Capitales	16
2.2 Une région trait d'union entre Paris et l'axe rhénan	17
2.3 Une région nourrie d'influences, des continuités avec les voisinages	18
2.4 Les réseaux de communication au IVè siècle	19
2.5 La façade maritime : élément de diversité propice aux complémentarités et à l'ouverture	20 & 21

3. L'ouverture de la nouvelle région

3.1 Une région ouverte sur l'économie mondiale	23
3.2 Des échanges quotidiens intenses avec les régions voisines	24
3.3 Des emplois de conception-recherche répartis sur l'ensemble du territoire	25
3.4 Les établissements de l'enseignement supérieur	26 & 27
3.5 Un réseau de régions partenaires en Europe.....	28

1. La région au regard des indicateurs de la stratégie Europe 2020



1.1 La 25ème région européenne pour la création de richesse économique

Avec un PIB de 153,5 milliards d'euros en 2013, la région Nord-Pas de Calais - Picardie se situe au 4ème rang des régions françaises. En comparant les nouvelles régions françaises aux régions NUTS 2 à l'échelle européenne¹, Nord-Pas de Calais - Picardie serait la 25ème région d'Europe pour la production globale de richesse économique sur 265 régions.

Une région en transition au regard des critères européens.

La production de richesse économique mesurée par le PIB rapporté au nombre d'habitants et corrigé du niveau de vie de chaque pays sert de base à la définition de la politique européenne de cohésion économique, sociale et territoriale. Ce PIB par habitant en standard de pouvoir d'achat (SPA) sert ainsi de base à la répartition des enveloppes des fonds européens de développement régional (FEDER) et fonds social européen (FSE). Il existe trois catégories de régions : les régions moins développées ayant un PIB/hab. inférieur à 75 % de la moyenne européenne, les régions en transition avec un PIB/hab. compris entre 75 % et 90 % de la moyenne européenne et les régions les plus développées au-delà de ce seuil. La classification d'une région dans une catégorie a des conséquences sur les taux de cofinancement. Dans les régions en transition, la part des fonds structurels (FEDER-FSE) dans le cofinancement de projets pourra atteindre 60 %, contre 50 % dans les régions les plus développées.

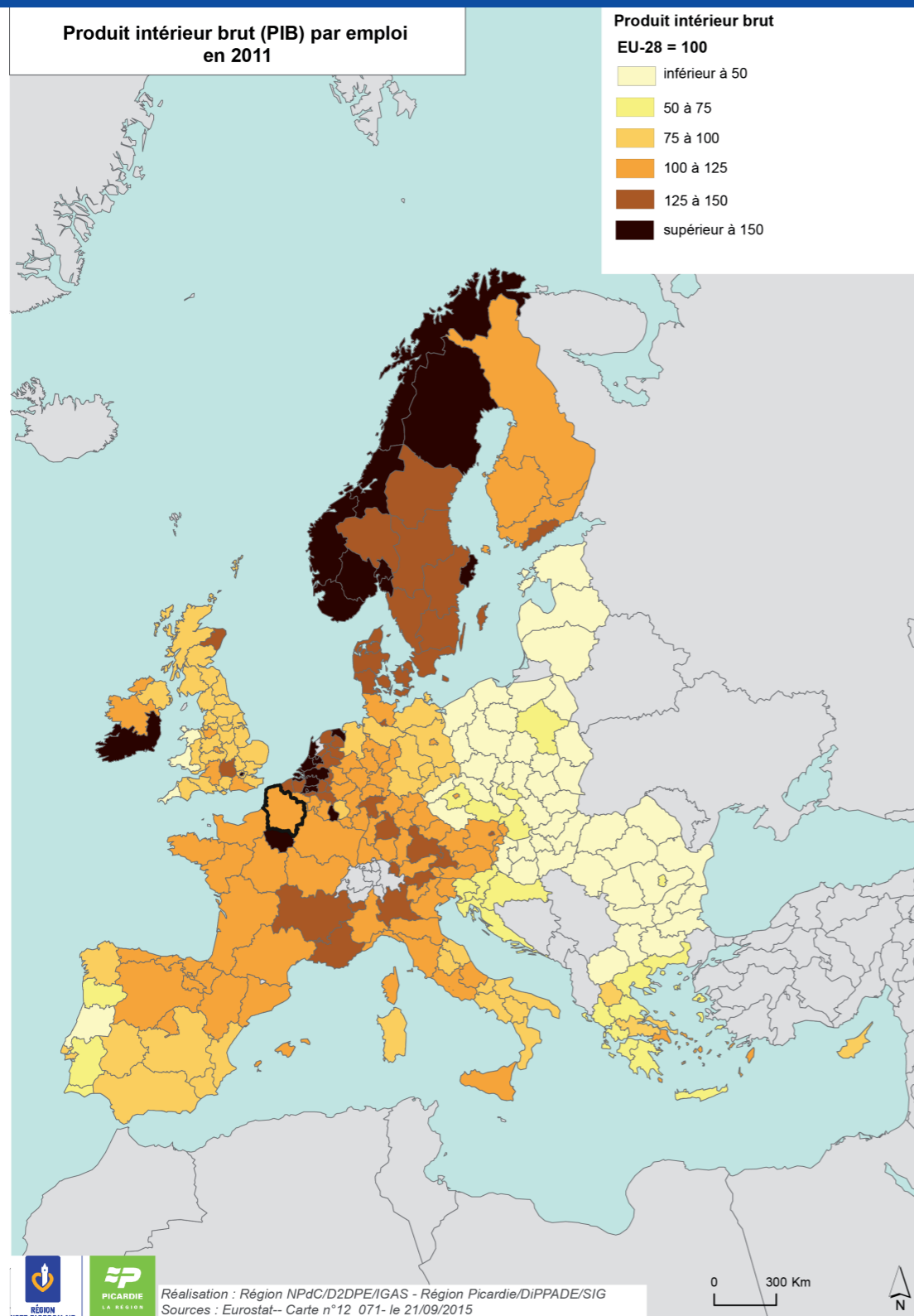
Pour la région Nord-Pas de Calais - Picardie, le PIB par habitant en SPA représente 86 % de la moyenne européenne. Selon cette classification la nouvelle région serait donc considérée par l'Europe comme une région en transition, positionnement conforme au classement des deux anciennes régions considérées comme des régions en transition pour la programmation 2014-2020.

Une réforme se traduisant par d'importantes modifications de la catégorisation des régions françaises.

Pour les autres régions françaises, la réforme territoriale regroupe souvent des régions en transition avec des régions considérées comme plus développées dans la catégorisation européenne. Ce regroupement peut se traduire par une nouvelle région considérée comme plus développée, à l'image de l'Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine ou au contraire par un grand espace en transition, comme Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées. Globalement, les régions françaises ont pour la plupart un niveau de PIB par habitant compris entre 85 et 95 % alors que la moyenne française représente 107 % du PIB par habitant européen. Cette divergence traduit l'organisation française avec une forte concentration économique en Île-de-France dont le PIB par habitant représente 182 % de la moyenne européenne. La région Nord-Pas de Calais - Picardie bénéficie par ailleurs indirectement de cette concentration avec 122 000 actifs occupant un emploi en Île-de-France. En dehors de l'Île-de-France, seules deux régions ont un niveau de PIB par habitant supérieur à la moyenne européenne : Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Auvergne - Rhône-Alpes.

¹ La nomenclature NUTS (Nomenclature des unités territoriales statistiques) est un système hiérarchique de découpage du territoire économique de l'UE qui sert de référence pour la collecte, le développement et l'harmonisation des statistiques régionales; pour les analyses socio-économiques des régions. Le niveau NUTS 2 correspond au niveau de base pour l'application des politiques régionales. Avant réforme territoriale, le niveau NUTS 2 correspond aux régions en France.

1. La région au regard des indicateurs de la stratégie Europe 2020



1.2 Une région productive au regard du PIB par emploi

Dans les comptes régionaux, la productivité du travail se définit comme la valeur ajoutée brute par personne employée. Si la région Nord-Pas de Calais - Picardie est considérée comme une région en transition au regard du PIB par habitant, son positionnement apparaît nettement plus favorable au regard de cet indicateur de productivité. En effet, la région Nord-Pas de Calais - Picardie affiche un PIB par emploi supérieur à la moyenne européenne.

Un meilleur positionnement parmi les régions françaises.

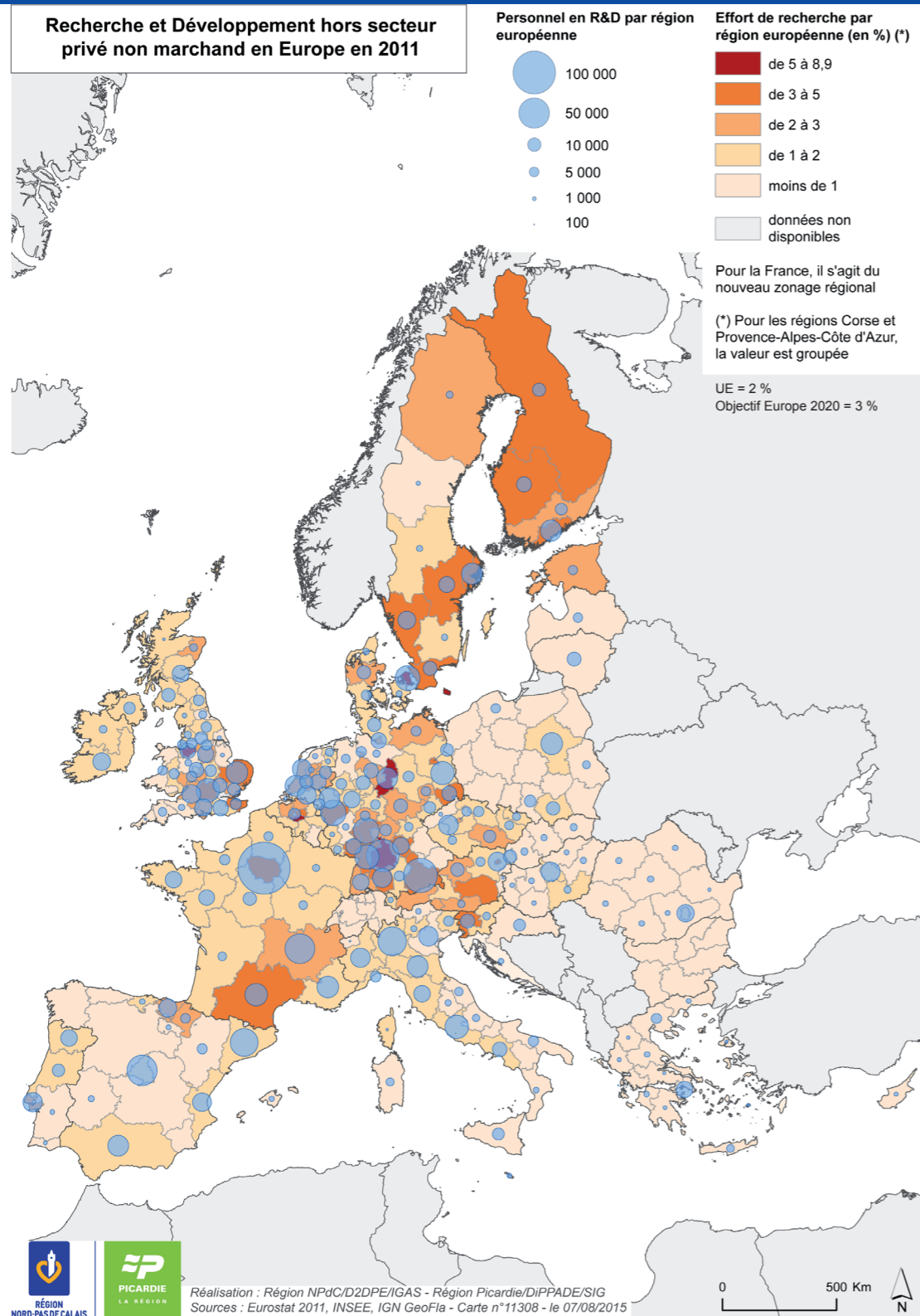
Comparativement aux autres régions françaises, le positionnement est également plus favorable puisque la région occupe le 6ème rang des régions françaises pour le PIB par emploi contre le 13ème rang pour le PIB par habitant. Cette différence de positionnement traduit en premier lieu une limite du PIB par habitant qui ne prend pas en compte les flux domicile-travail entre région. Cette limite est d'autant plus importante que la nouvelle région se caractérise par une part importante de travailleurs transrégionaux en particulier vers l'Île-de-France et la Belgique. Globalement, les écarts de productivité sont plus faibles entre régions françaises, seules 3 régions se distinguent par un PIB par emploi significativement supérieur aux autres. Le PIB par emploi est nettement plus élevé que la moyenne française en Île-de-France qui concentre les grands centres financiers, les sièges des grands groupes et de nombreux emplois métropolitains. Les deux autres régions affichant un PIB par emploi élevé sont Auvergne - Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur du fait de leurs structures d'activité et d'emplois.

Une productivité plus importante dans les grands centres financiers et les régions capitales européennes.

Au sein de l'Europe, le niveau du PIB par emploi apparaît très hétérogène avec des valeurs élevées dans les grands centres financiers d'Europe de l'Ouest tandis que le niveau du PIB par emploi est inférieur à la moyenne européenne dans la plupart des régions des États membres qui ont adhéré à l'UE en 2004 ou après.

La plus haute valeur ajoutée brute par personne employée en 2011 a été enregistrée dans l'Inner London, région où le secteur des services financiers joue un rôle particulièrement important. Deux autres régions spécialisées dans les services financiers figurent parmi les régions les plus productives : le Luxembourg et la région Southern and Eastern de l'Irlande. Parmi les autres régions affichant les niveaux les plus élevés de productivité figurent plusieurs régions capitales à l'image de l'Île-de-France, de Bruxelles-Capitale ou encore de Stockholm. Enfin, les niveaux de productivité apparaissent élevés dans de larges espaces à l'image des régions des Pays-Bas ou de nombreuses régions d'Europe du Nord.

1. La région au regard des indicateurs de la stratégie Europe 2020



1.3 Un effort de recherche et développement en deçà des objectifs de la Stratégie Europe 2020

En 2012, la dépense intérieure de recherche et développement (R&D) réalisée au sein de la région Nord-Pas de Calais - Picardie s'élève à 1,57 milliard. L'effort de R&D de la nouvelle région représente 1% du PIB régional. Ce niveau apparaît faible au regard de la stratégie Europe 2020 qui fixe un objectif de 3% d'investissement du PIB des états membres dans la R&D.

La stratégie Europe 2020 est déclinée en 7 initiatives-phares dont l'initiative « Une Union pour l'innovation », la recherche et l'innovation étant des priorités de la stratégie européenne pour l'emploi et la croissance. « Une Union pour l'innovation » doit concentrer les efforts de l'Europe sur des défis comme le changement climatique ou encore la sécurité énergétique et alimentaire... Elle permettra au secteur public d'intervenir pour stimuler le secteur privé et pour lever les obstacles à l'innovation (financement insuffisant, morcellement des écosystèmes innovants...).

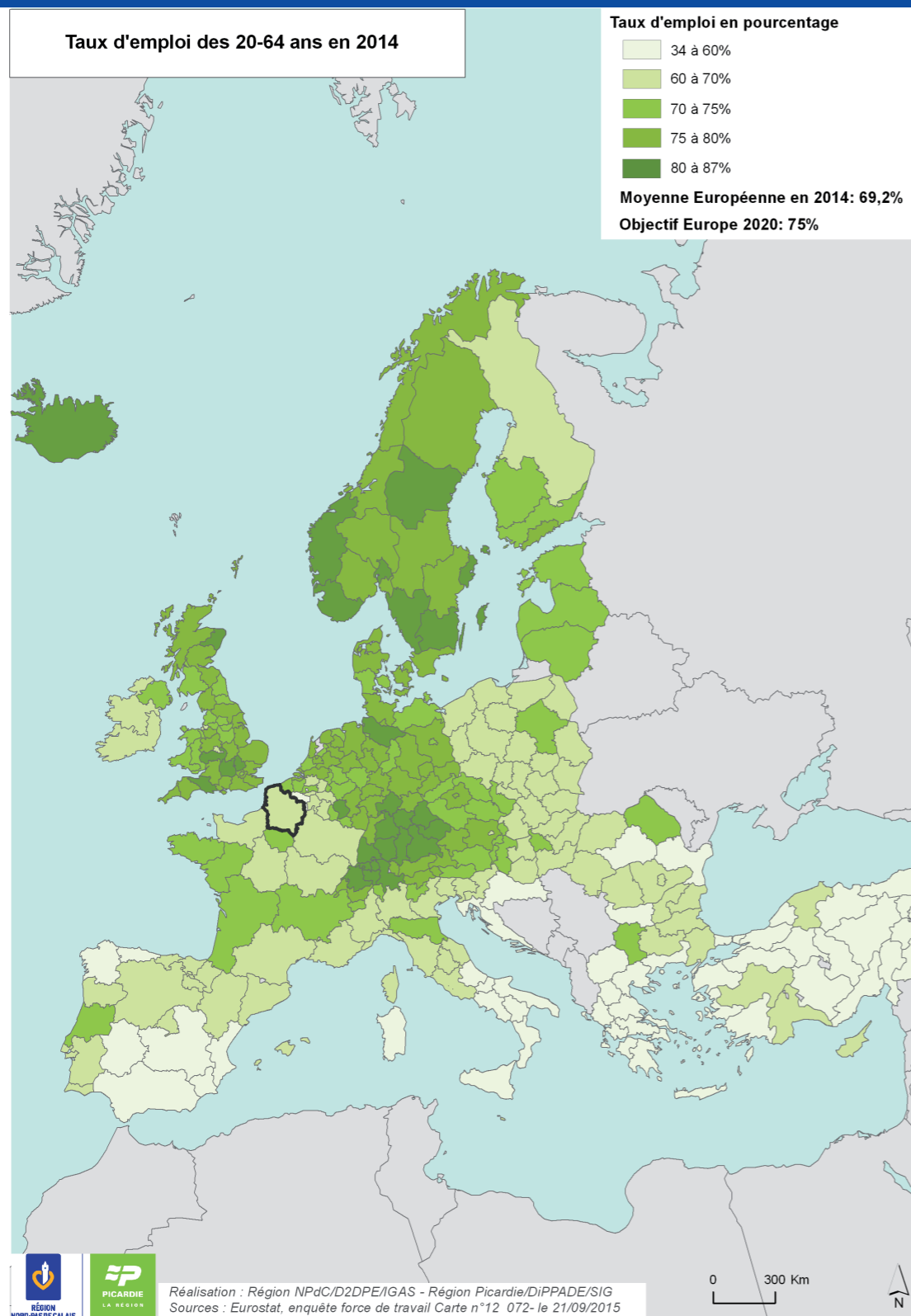
En 2012, l'investissement dans la R&D représente 2% du PIB à l'échelle française comme à l'échelle européenne. Sur un total de 265 régions européennes, environ 70 consacrent en 2011 plus de 2% de leur PIB à la recherche et au développement (R&D), soit un peu plus du quart des régions européennes. La moitié des régions européennes dépensent plus de 1,2% de leur PIB en R&D. De son côté, la nouvelle région se place à un niveau intermédiaire en matière d'effort de recherche, à la 137ème place. La nouvelle région est mieux placée en matière de personnel de recherche, avec 5 613 personnes travaillant dans la R&D pour une médiane européenne de 4 193 personnes.

Nord-Pas de Calais - Picardie, 56ème région européenne par sa contribution à la dépense de R&D.

A l'échelle française, l'effort de R&D est fortement centralisé sur l'Île-de-France qui concentre 41% de la dépense de R&D nationale, consacrant ainsi 3% du PIB de cette région à la R&D. En dehors de cette région, seule Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées réussit à dépasser le seuil des 3% tandis qu'Auvergne - Rhône-Alpes se situe au-dessus de la moyenne nationale et européenne. L'ensemble des autres régions françaises se situe en deçà du seuil de 2%.

L'importance des dépenses de R&D de la région Nord-Pas de Calais - Picardie n'est toutefois pas négligeable puisqu'elle représente 3,4% de la recherche française. Ce niveau place la région au 8ème rang des régions françaises et au 56ème rang des régions européennes sur un total de 265 régions.

1. La région au regard des indicateurs de la stratégie Europe 2020



1.4 Un taux d'emploi en retrait par rapport à la moyenne européenne et française

En Nord-Pas de Calais - Picardie, près de 64 % des habitants âgés de 20 à 64 ans occupent un emploi. Cette proportion, inférieure de 5 points à la moyenne européenne et française traduit la difficulté d'insertion sur le marché du travail dans une région marquée par un taux de chômage élevé mais aussi par des taux d'activités en retrait pour les jeunes et les seniors.

Moins d'un tiers des régions européennes ont atteint l'objectif de 75% de personnes en emploi.

La stratégie Europe 2020 fixe un objectif de 75 % de personnes en emploi parmi les 20 - 64 ans. En 2014, le taux d'emploi s'élève à 69 % à l'échelle européenne. Si le taux d'emploi était en croissance jusqu'en 2008, la crise économique a eu un impact important sur cet indicateur avec un passage du taux d'emploi de 70,3 % à 69,0 % entre 2008 et 2009. Depuis 2009, le taux d'emploi se maintient à un niveau bas au regard des objectifs fixés.

Parmi les régions européennes, seules 83 affichent un taux d'emploi supérieur au seuil des 75 % en 2014. Ces régions sont principalement concentrées dans les 5 pays ayant globalement passé ce seuil : la Suède, le Danemark, le Royaume-Uni, l'Allemagne et les Pays-Bas. Les autres régions passant le seuil des 75 % se situent dans 3 pays également proches de ce seuil : la Finlande, l'Autriche et la République Tchèque. A l'inverse, l'ensemble des régions des autres pays est sous ce seuil à l'exception de la Province autonome de Bolzano, au nord de l'Italie. Les taux d'emploi sont les plus faibles dans les régions du sud particulièrement touchées par la crise économique.

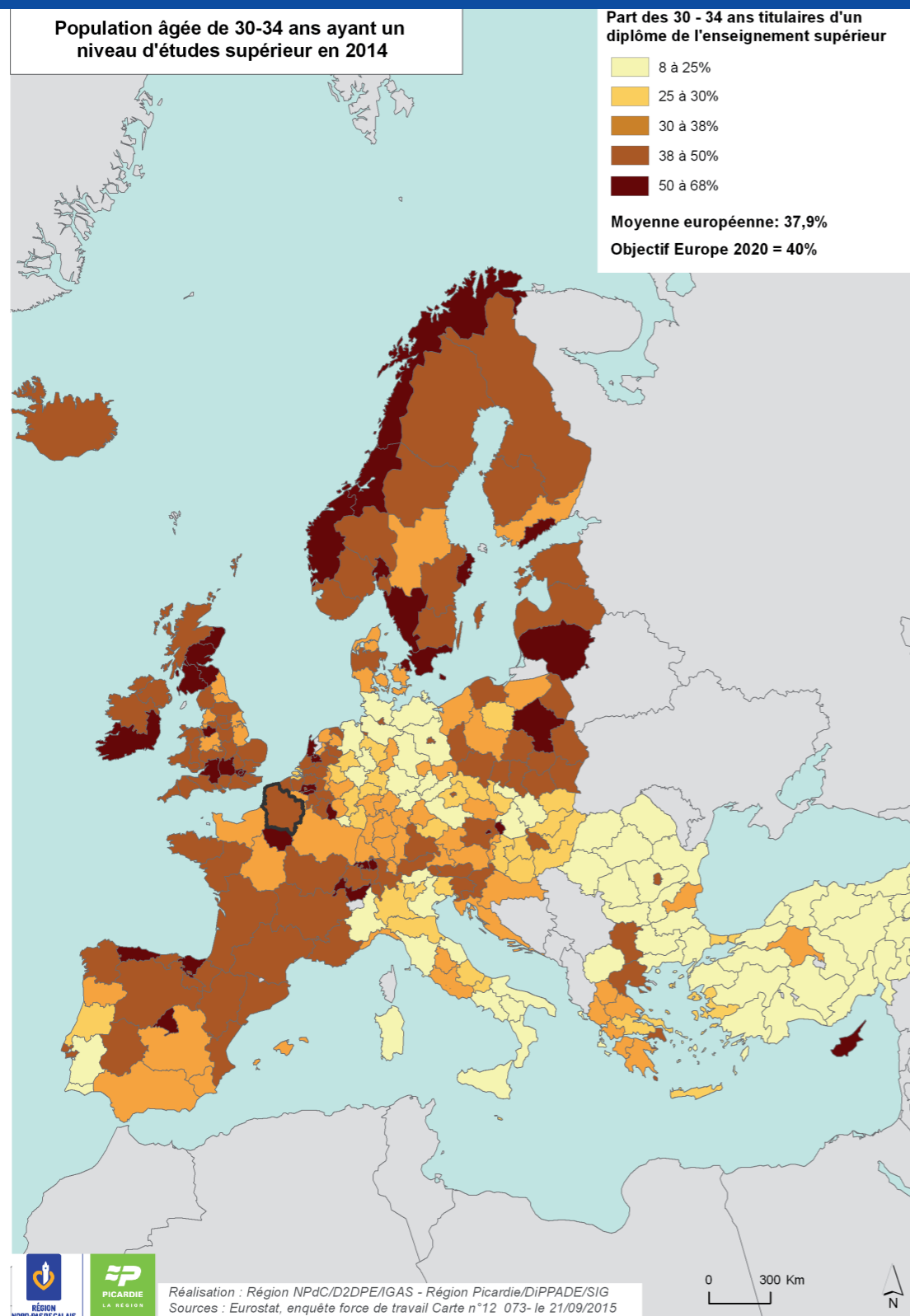
Une moindre insertion des seniors encore plus marquée qu'en moyenne nationale.

Par rapport à la moyenne européenne, la région se caractérise par une moindre intégration des seniors : seuls 39 % des 55 - 64 ans vivant en Nord-Pas de Calais - Picardie occupent un emploi contre la moitié des seniors européens. Cette faible activité des seniors s'explique pour partie par le contexte national, 45 % des seniors français occupant effectivement un emploi. La situation est toutefois aggravée dans une région marquée par les difficultés d'insertion sur le marché du travail.

Un moindre taux d'emploi féminin contrastant avec la tendance nationale.

La région Nord-Pas de Calais - Picardie se caractérise par un taux d'emploi féminin en retrait. Seules 58 % des femmes de 20 - 64 ans occupent un emploi, soit 5 points de moins que la moyenne européenne. Ce positionnement contraste avec la tendance nationale puisque les femmes françaises sont proportionnellement plus nombreuses à occuper un emploi que leurs homologues européennes. Cette moindre activité féminine constitue une spécificité forte de la nouvelle région contribuant à la placer en dernière position des régions françaises au regard du taux d'emploi.

1. La région au regard des indicateurs de la stratégie Europe 2020



1.5 Une part importante de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les jeunes

Parmi les jeunes de 30 à 34 ans vivant dans la région Nord-Pas de Calais - Picardie, près de 39 % sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Cette proportion est proche de la moyenne européenne (38 %) et de l'objectif global de 40 % fixé par la stratégie Europe 2020. Le positionnement favorable de la nouvelle région est le résultat d'une dynamique positive avec une progression plus rapide que la moyenne française au cours des 10 dernières années.

A l'échelle européenne, les différences sont importantes entre régions traduisant à la fois des différences de système éducatif des pays et d'organisation territoriale des emplois qualifiés. A l'échelle des pays, l'Allemagne se distingue de ses voisins par un moindre niveau de diplômés du supérieur lié à la spécificité de son système de formation. L'objectif global de 40 % de diplômés de l'enseignement supérieur est d'ailleurs décliné par pays pour tenir compte à la fois de la situation initiale du pays et des caractéristiques de son système éducatif. Ainsi, l'objectif à atteindre est de 50 % pour la France contre 42 % pour l'Allemagne. En termes d'organisation territoriale, la plupart des régions capitales se distinguent des autres régions par une proportion plus élevée de jeunes diplômés traduisant à la fois une attractivité étudiante et une concentration des emplois les plus qualifiés attirant les jeunes les plus diplômés. C'est par exemple le cas des régions de Londres, de Bruxelles Capitale ou de l'Île-de-France.

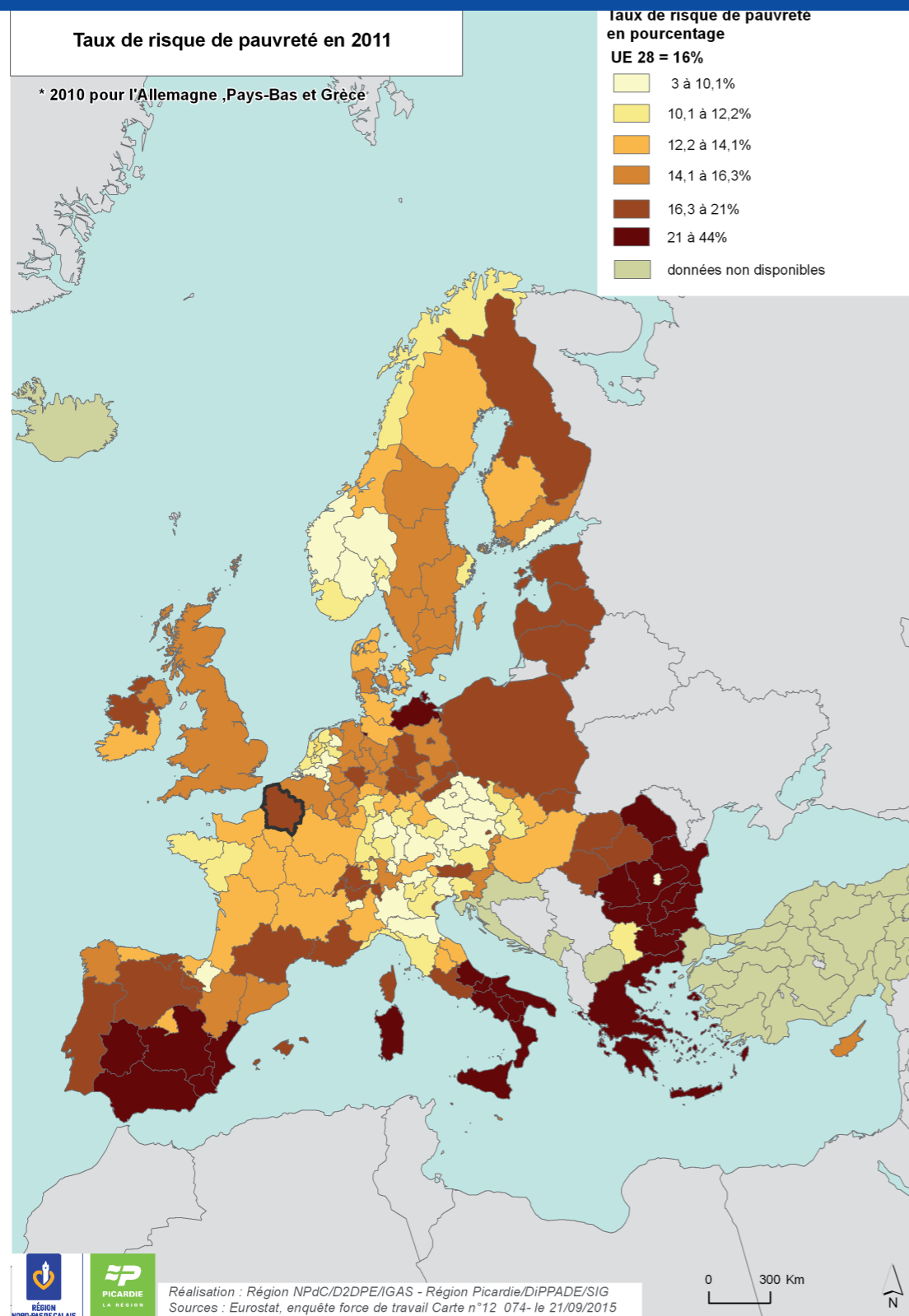
Une position intermédiaire de la région au sein de la France.

Au sein de la France, la région Nord-Pas de Calais - Picardie se situe dans une situation intermédiaire en occupant la 7ème position sur 13 régions pour la part des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur. Cette situation apparaît relativement favorable au regard des autres régions frontalières de l'Île-de-France qui semblent pénalisées par la proximité francilienne provoquant une perte d'étudiants ou de jeunes actifs qualifiés. La proportion de jeunes qualifiés apparaît comme un atout pour la nouvelle région. Un enjeu fort de la nouvelle région est de réussir à limiter les départs de ces jeunes diplômés ou à favoriser leur retour au cours de leur parcours professionnel.

Un décrochage scolaire qui reste important au sein de la nouvelle région.

Si la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur a progressé rapidement, la région Nord-Pas de Calais - Picardie reste toutefois marquée par un taux important de décrochage scolaire. Parmi les jeunes âgés de 18 à 24 ans, près de 12 % sont sortis du système éducatif avec un niveau d'études ne dépassant pas le collège. Cette proportion est la plus importante de France métropolitaine et se situe à un niveau supérieur à la moyenne européenne (11 %) et à l'objectif global de 10 % fixé par la stratégie Europe 2020.

1. La région au regard des indicateurs de la stratégie Europe 2020



1.6 Un risque de pauvreté supérieur à la moyenne européenne

En 2011, 18,3 % des habitants de la région Nord-Pas de Calais - Picardie sont exposés à la pauvreté². Ce niveau de risque de pauvreté est supérieur à la moyenne européenne (16 %) et française (14 %). La nouvelle région affiche par ailleurs le second taux de pauvreté le plus élevé de France métropolitaine derrière la Corse.

A l'échelle européenne, près de 120 millions de personnes sont exposés à la pauvreté. L'objectif fixé dans le cadre de la stratégie Europe 2020 est de réduire de 20 millions le nombre de personnes exposés par rapport à la situation de 2008. Conséquence de la crise économique, cet indicateur s'est dégradé par rapport à la situation initiale. Le niveau de pauvreté a le plus progressé et est le plus élevé dans les régions du sud et de l'est de l'Europe. La région Nord-Pas de Calais - Picardie a également été impactée par la crise avec une croissance du taux de pauvreté supérieure à la moyenne française.

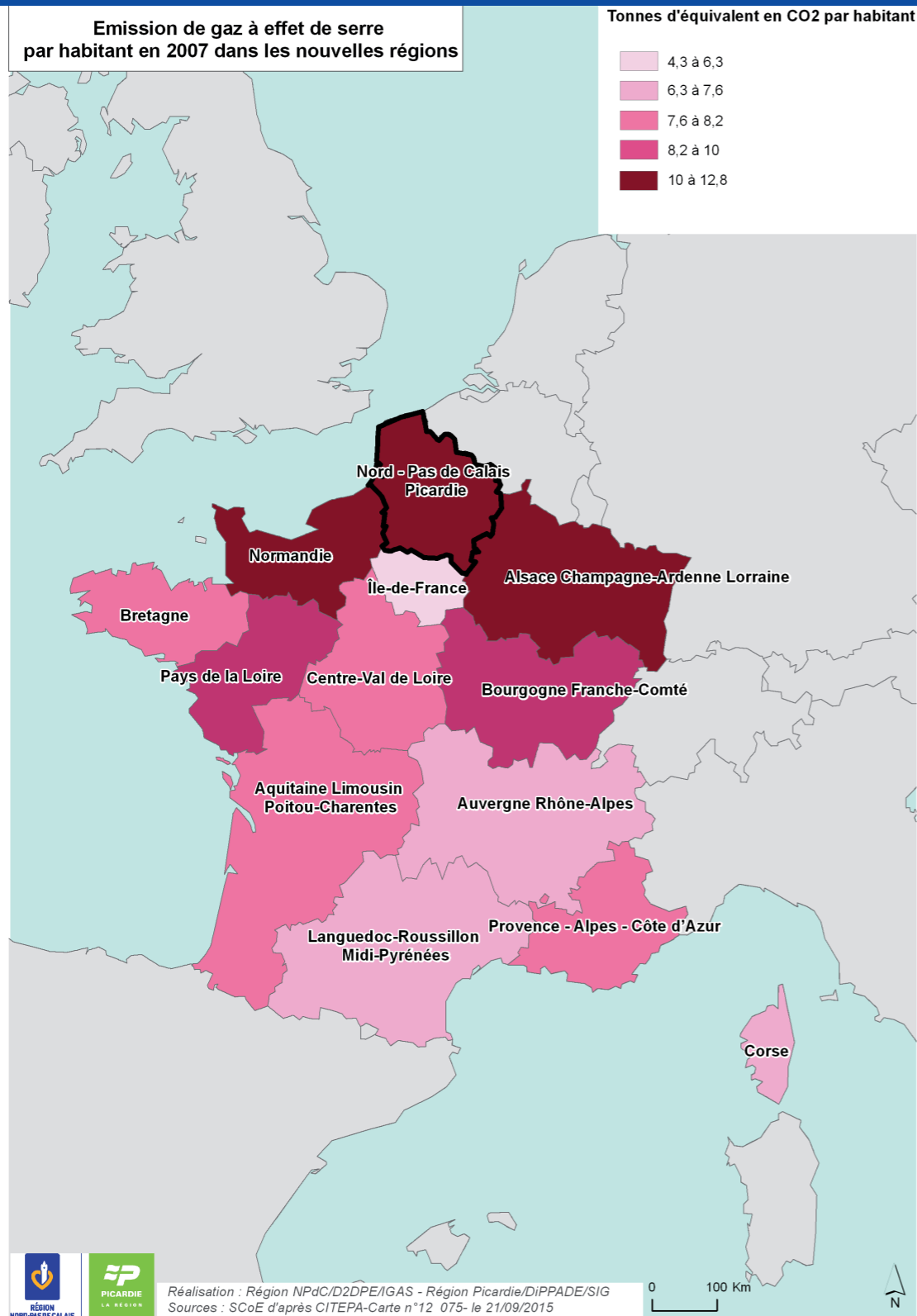
Au-delà de l'approche monétaire, un développement humain qui s'améliore en Nord-Pas de Calais - Picardie.

Le niveau de développement humain et les conditions de vie ne peuvent se résumer à la seule approche monétaire. L'indicateur de développement humain défini par le Programme des Nations Unies pour le développement comprend trois dimensions : une dimension monétaire, une dimension éducation et une dimension santé. En déclinant cet indicateur à l'échelle des régions, la région Nord-Pas de Calais - Picardie se situe en dernière position des régions françaises. En effet, la nouvelle région cumule un positionnement défavorable sur les 3 dimensions retenues dans cet indicateur.

La situation tend toutefois à s'améliorer sur longue période avec un indicateur de développement humain qui progresse plus vite que la moyenne nationale. Cette amélioration plus rapide est principalement liée à une progression dans les dimensions de l'éducation et du niveau de vie.

² Le taux de risque de pauvreté est défini comme la proportion d'individus ayant un niveau de vie inférieur à 60 % de la médiane des niveaux de vie. Selon cette définition, un individu est considéré comme exposé à la pauvreté lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil. La définition de la pauvreté est donc ici relative avec un seuil fixé à l'échelle de chaque pays : le seuil varie de 16 000 euros au Luxembourg à moins de 4 000 euros en Roumanie.

1. La région au regard des indicateurs de la stratégie Europe 2020



1.7 Une réduction des émissions de gaz à effet de serre par habitant liée à un découplage entre production économique et émissions

Dans le cadre de la stratégie Europe 2020, les pays se sont engagés à réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport au niveau de 1990. Ces objectifs s'inscrivent dans la continuité du protocole de Kyoto, où la France et les autres pays signataires se sont engagés à revenir au niveau d'émissions de l'année 1990, objectif atteint en 1999 pour la France. Depuis cette date, les émissions de gaz à effet de serre ont continué à diminuer en France et en Europe grâce à un découplage entre production de richesse mesurée par le PIB et émission de gaz à effet de serre. A l'échelle européenne, 15 pays ont déjà atteint l'objectif fixé pour 2020. Même si le découplage entre activité économique et émission constitue un facteur explicatif important de la baisse des émissions, cette baisse a toutefois été favorisée par le ralentissement de l'activité économique lié à la crise.

Une consommation plus élevée en lien avec la spécialisation industrielle de la région.

La tendance à la baisse des émissions de gaz à effet de serre s'est également observée en région Nord-Pas de Calais - Picardie. Toutefois, la région Nord-Pas de Calais - Picardie fait partie des 3 régions dépassant le seuil de 10 tonnes d'équivalent CO2 émis par habitant en 2007³. L'importance des émissions régionales est la conséquence de spécialisations économiques dans des secteurs industriels à fort potentiel de réchauffement global. Ces spécialisations rapprochent la région des régions voisines de Normandie et d'Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine autres régions les plus émettrices. A l'inverse, la région Île-de-France est la région ayant les plus faibles taux d'émission de gaz à effet de serre du fait de spécialisations dans des activités tertiaires moins émettrices.

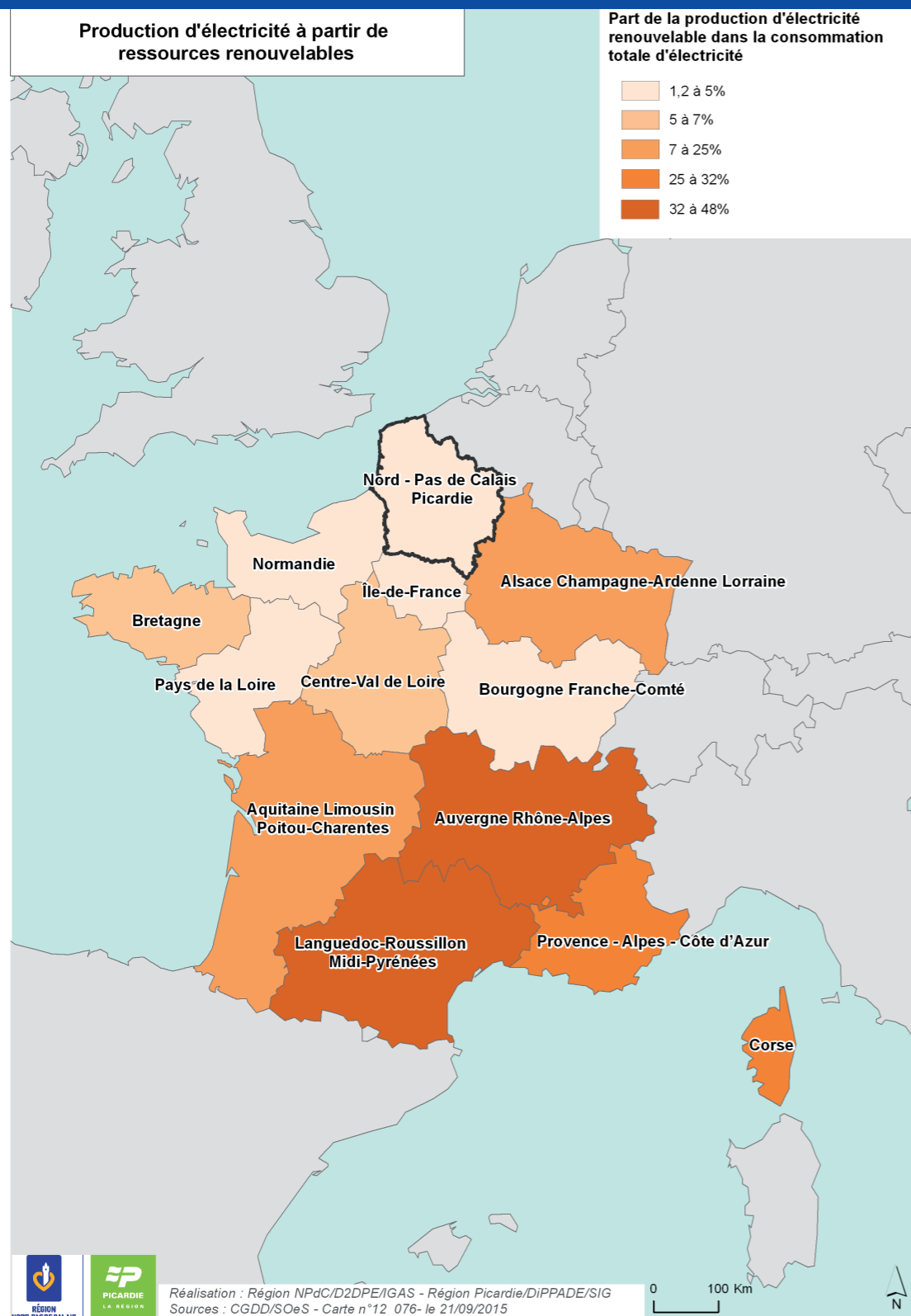
Un indicateur ne traduisant pas l'impact de la consommation des habitants.

A l'échelle régionale, voire nationale, la mesure des émissions de gaz à effet de serre du territoire ne traduit pas directement l'impact de notre mode de vie. Les émissions comptabilisées sont uniquement celles issues de la production et de la consommation locale. La production d'un bien importé n'est ainsi pas comptabilisée. A l'inverse, les productions de biens exportés sont attribuées à l'émission du territoire. D'autres approches se basant sur la consommation permettent de mieux mesurer l'impact des modes de consommations des habitants régionaux. Des travaux sur l'empreinte écologique réalisés pour l'ARF ont permis de valoriser ce type d'approche⁴. Selon cet indicateur, les différences entre régions sont limitées, le niveau de vie étant le principal facteur augmentant l'empreinte écologique des personnes.

³ Bien que faisant partie des indicateurs clés de la stratégie Europe 2020, cet indicateur n'est pas disponible à l'échelle des régions européennes. La représentation à l'échelle des régions françaises permet de montrer la contribution régionale aux objectifs européens.

⁴ Voir rapport ARF sur les indicateurs de développement durable réalisé par la région Nord-Pas de Calais (D2DPE) sur www.arf.asso.fr

1. La région au regard des indicateurs de la stratégie Europe 2020



1.8 Une croissance de la production d'énergie renouvelable

Dans le cadre de la stratégie Europe 2020, l'Europe s'est fixé comme objectif 20 % de production d'énergie renouvelable. Sur cet indicateur, les objectifs fixés pour chaque pays sont très différents traduisant à la fois l'état d'avancement de chaque pays et sa capacité à mettre en œuvre les objectifs du fait de sources d'énergie renouvelable diversement mobilisables.

En 2012, au sein de l'Union européenne, la part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute s'échelonne de 1,4 % à Malte à 51 % en Suède, pays qui a par ailleurs atteint l'objectif 2020 fixé à 50 %. La France produit pour sa part 14,3 % d'énergie renouvelable pour un objectif fixé à 23 %. La France a ainsi atteint environ 60 % de son objectif en 2012. La France se distingue par l'importance de la production d'énergie électrique non renouvelable dans son mix énergétique.

Une production d'électricité renouvelable variable d'une région à l'autre du fait de la prépondérance de l'énergie hydraulique dans cette production.

Concernant la production d'énergie électrique, le poids de la production à partir de sources renouvelables rapporté à la consommation électrique varie fortement d'une région à l'autre avec un minimum de 1,3 % en Île-de-France et un maximum de 48 % en Auvergne - Rhône-Alpes⁵. Si pour la région capitale, le faible niveau peut s'expliquer par une déconnexion importante entre lieu de production et de consommation, les principaux écarts entre régions s'expliquent par le potentiel hydraulique des régions. En effet, l'essentiel de la production d'énergie renouvelable française est d'origine hydraulique. A ce titre, les deux régions ayant la plus forte production d'énergie renouvelable sont Auvergne - Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées.

A l'inverse, les régions du nord de la France affichent les plus faibles taux de productions d'électricité à partir de ressources renouvelables. La région Nord-Pas de Calais - Picardie se positionne ainsi dans ce groupe avec 4,3 % d'énergie renouvelable produite sur le territoire rapportée à la consommation. Cette proportion est toutefois en croissance avec notamment un développement important de la production d'électricité éolienne au sein du territoire.

⁵ Bien que faisant partie des indicateurs clés de la stratégie Europe 2020, cet indicateur n'est pas disponible à l'échelle des régions européennes. La représentation à l'échelle des régions françaises permet de montrer la contribution régionale aux objectifs européens.

2. La région dans son environnement



2.2 Une région trait d'union entre Paris et l'axe rhénan

La nouvelle région se situe au contact de l'axe rhénan, et au cœur d'un vaste espace européen formé des pôles méga-attracteurs que sont Londres, la Randstad, la Ruhr et Paris, sans oublier Bruxelles.

Les mers et les fleuves jouent un rôle déterminant dans l'organisation de ces espaces. Les fleuves, orientés plutôt est-ouest (Rhin, Meuse, Escaut, Seine) relient les centres économiques surpuissants aux grands ports (Rotterdam, ports belges, Le Havre et Rouen) constitués en têtes de pont continentales. Ces axes correspondent également aux concentrations d'axes autoroutiers et ferroviaires, qui amènent à la recherche de nouvelles solutions alternatives et intermodales, et de nouvelles bases arrière. La partie nord de la nouvelle région entre dans cette logique de concentration d'axes de communication et de concentration urbaine. Le projet « Axe Seine » du Grand Paris développe la même logique.

En effet, dans cette partie d'Europe du Nord, dès le Moyen Age, les échanges se sont structurés par la présence de la mer et des fleuves qui facilitent le transport des marchandises, favorisant la concentration de la richesse et l'émergence de villes puissantes, économiquement comme artistiquement : Bruges aussi cosmopolite au Moyen Age que New York aujourd'hui; Anvers qui doit « l'Escaut à Dieu et le reste à l'Escaut » ; Amsterdam, son « siècle d'or » et sa Compagnie des Indes orientales ; Lille née de la rupture de charge entre la Haute et la Basse Deûle, Amiens fondée à l'endroit où la Via Agrippa Lyon-Boulogne traverse la Somme ...

Dans la partie plus au sud de la nouvelle région, les concentrations urbaines sont moins importantes. Les dynamiques à l'œuvre sont des logiques radiales depuis ou vers la capitale. Le caractère hypertrophié de l'agglomération parisienne a amené, au cours des dernières décennies, à développer de nouveaux itinéraires de contournement (« Grand contournement de Paris » dont font partie l'A26 et l'A29). la proximité de la capitale constitue également un vecteur de synergies économiques potentielles avec le Sud de la région.

Il est à noter enfin l'importance de l'axe raccordant le bassin Seine-Oise au bassin rhénan. Là encore, la rupture de charge joue un rôle. L'un des enjeux de la future liaison Seine-Escaut sera de réellement valoriser la fonction de transit générateur de développement par la qualité des services logistiques.

La nouvelle région, de par sa position, a la chance d'être au cœur de l'enjeu de connexion entre une des deux agglomérations « villes-monde » d'Europe et la puissance économique et culturelle de l'axe rhénan.

2. La région dans son environnement



2.3 Une région nourrie d'influences, des continuités avec les voisinages

L'occupation des sols de la nouvelle région reflète des continuités et des ruptures issues d'influences géologiques, géographiques, historiques à resituer dans un voisinage européen proche.

De façon générale, la nouvelle région est marquée par l'importance des surfaces cultivées et un niveau d'artificialisation des sols assez faible.

Au Nord, le monde de l'argile et de la brique, l'armature urbaine dense de la grande plaine marchande nord-européenne et de la mer du Nord, la continuité du sillon minier et industriel du Pas de Calais à la Ruhr.

A l'Est, la Thiérache bocagère, contrefort du massif ardennais, mais aussi des espaces peu peuplés annonçant la Champagne.

A l'Ouest, un littoral riche de milieux naturels et des paysages reconnus au niveau européen, des fleuves côtiers concentrant les peuplements entre des grands plateaux agricoles, mais aussi une transition vers les herbages normands et leur habitat dispersé.

Au Sud une urbanisation influencée par la capitale proche, facilitée par les axes de communication le long des vallées, et qui profite de la présence de grandes forêts.

Au centre, les riches terres du Bassin Parisien et de l'Artois qui ont enrichi les villes dès le Moyen-Age, la transition entre la brique et la pierre, une ruralité avec un habitat groupé.

La nouvelle région offre ainsi des facettes différenciées et complémentaires.

2. La région dans son environnement



2.4 Les réseaux de communication au IV^e siècle

Dans le contexte géographique et historique de ce qu'était l'Empire Romain au IV^e siècle après JC, cette carte traduit une organisation du territoire consolidée sur plusieurs siècles avec des villes qui ont déjà pour certaines une grande importance économique et culturelle. Senlis, Soissons ou encore Bavay en sont des exemples.

Le territoire de la nouvelle région est à cette époque assez éloigné des frontières de l'Empire, notamment la frontière avec la Germanie dessinée par le Rhin. Le réseau de voies de communication et les courants d'échanges correspondent à un espace unifié où la marche, le cheval et la navigation constituent les seuls modes de déplacement.

Le long du Rhin, des villes comme Mayence ou Cologne, jouent à l'époque un rôle attracteur et structurant pour un grand axe d'échange ouest-est passant par Arras, Cambrai, Bavay. Ces échanges se font par ailleurs en lien avec des ports maritimes. Boulogne est ainsi le point de départ/d'arrivée d'un autre axe important menant à Amiens, Soissons, Reims et se prolongeant vers le Sud. La plupart des ports sont également des ports d'estuaires, où se fait le contact entre navigation fluviale et navigation maritime.

Les fleuves et rivières affluents comme celles de l'Oise facilitent l'installation d'activités, le développement des échanges et la localisation de bon nombre des villes. Amiens et St-Quentin sur la Somme, Soissons sur l'Aisne, ou encore Cambrai, Tournai ou Courtrai sur l'Escaut en sont des illustrations. L'axe Mer-Rouen-Paris le long de la Seine constitue une autre artère importante, se prolongeant au-delà, vers l'est. Situé hors du territoire de la nouvelle région, il met cependant en évidence l'importance des connexions avec l'axe Boulogne-Reims, comme par exemple la voie Amiens-Rouen ou encore la voie Paris-Senlis-Soissons.

Bon nombre des éléments qui précèdent constituent sur une échelle de temps très longue, des invariants qui pourraient se renforcer dans le cadre de la nouvelle région.

La mer et les fleuves y jouent une place majeure : la réalisation de la liaison Seine-Nord-Europe va réunir le monde rhénan - Mer du Nord avec la Seine - Manche. Les itinéraires alternatifs Ouest-Est permettant d'aller de la Manche à l'Est de la France et l'Europe centrale en évitant Paris, l'autoroute A 26 Calais-Reims et l'Autoroute A 16 par Amiens, ou encore le projet de magistrale éco-fret, reprennent finalement de grands itinéraires déjà présents à l'époque romaine.

Cette problématique Est-Ouest se complète avec une problématique Nord-Sud qui structure fortement les échanges traversant le territoire de la nouvelle région.

2. La région dans son environnement



2.5 La façade maritime : élément de diversité propice aux complémentarités et à l'ouverture

200 km de littoral bordant le deuxième détroit le plus fréquenté du monde, le tunnel sous la Manche, la frontière de l'espace Schengen, de puissants pays maritimes... situent en quelques mots le littoral de la nouvelle région. A cela s'ajoute une grande variété de paysages, d'activités, qui constitue un atout pour l'économie et la notoriété : falaises, dunes protégées, estuaires, Grands Sites de France, ports de commerce ou de pêche, zones industrialo-portuaires, production d'énergie à terre et en mer, stations balnéaires, zones agricoles... Par ailleurs, les différentes infrastructures qui desservent la façade maritime ont été complétées, modernisées (ou sont en cours), pour la relier à la partie centrale de la région, aux axes internationaux, aux régions et pays voisins.

Les villes portuaires, lieux d'ouverture et d'échanges aussi bien humains que de marchandises, sont complémentaires entre elles et leur diversité est à situer dans la « rangée Nord » Le Havre-Hambourg. Le Grand Port Maritime de Dunkerque, troisième port français de marchandises et pôle industriel majeur, a fait récemment l'objet d'investissements très importants. Il est un pôle énergétique français et européen de premier plan, avec le débouché du Gazoduc Norvège-France, le terminal méthanier et la centrale nucléaire de Gravelines (la plus importante d'Europe). Calais et Boulogne constituent un port unique de compétence régionale. Calais concentre son activité sur le transmanche (ferries et tunnel sous la Manche) et passe à une dimension supérieure avec l'opération Calais-Port 2015, pour faire face aux enjeux du transport de demain. Boulogne-sur-Mer, premier pôle français pour la pêche et la transformation du poisson, accueille aussi le pôle de compétitivité Aquimer et le Centre National de la Mer Nausicaa, intégrés dans des réseaux internationaux. Ces activités bénéficient de la présence de l'IFREMER et de l'Université du Littoral-Côte d'Opale à Dunkerque, Calais, Boulogne et Saint-Omer. Les autres ports, à statut départemental (Gravelines, Etaples, le Crotoy, Saint-Valery-sur-Somme et Le Hourdel), complètent cet ensemble par la pêche, la navigation de plaisance, ainsi que par la qualité de leur patrimoine architectural (voir également la carte « culture et tourisme »).

Les caractéristiques décrites précédemment s'inscrivent dans des problématiques d'interface terre-mer articulant de nombreux acteurs et échelles territoriales.

En mer, la question des multiples usages et de la sécurité qui en découle se pose de façon aiguë : le commerce maritime mondial, avec ses centaines de navires empruntant quotidiennement le détroit, y croise ainsi les trafics transmanche ; l'activité de pêche compose avec les zones d'exploitation d'agrégats, avec les énergies marines renouvelables, ou encore les conduites et câbles sous-marins... La planification stratégique de l'espace maritime, chantier national dans le cadre de la Directive Européenne, sera de ce fait source de dialogue régional et transfrontalier.

Le Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale s'inscrit également

2. La région dans son environnement

dans la conciliation des usages, tout en amenant à considérer l'impact des les activités et usages du sol des bassins versants des fleuves côtiers sur le milieu naturel marin.

Côté terre, les hinterlands des ports dépassent largement les limites régionales et nationales, en attestent les origines et destinations des conteneurs traversant la région, et la qualité de la chaîne de transport et de l'intermodalité est un enjeu fort de la nouvelle région, a fortiori avec le Canal Seine-Nord. Lien avec l'Escaut et le réseau rhénan et la Mer du Nord, cet axe et les services logistiques qui lui seront associé devra être pleinement raccordé à Calais et à Boulogne. (Voir aussi le tome « la région en mouvement »).

En outre, l'attrait du littoral pour le loisir et le tourisme se traduit par des flux de personnes et de véhicules s'ajoutant aux flux de marchandises, dont les effets en termes de congestion se reportent au-delà des limites régionales. Il soulève aussi la question du nonaccès à la mer pour des raisons sociales. Face à cela, et en s'inscrivant également dans une volonté de diversification les modes alternatifs à l'automobile, la collectivité régionale promeut une politique tarifaire incitant à l'usage du TER en direction du littoral : TER-GV desservant Dunkerque, Calais, Boulogne, Etaples et Rang-du -Fliers, opérations « TER-Mer » (Nord-Pas de Calais) et « Trains à la mer » (Picardie)...

Le changement climatique est une donnée majeure pour le littoral de la nouvelle région : multiplication des phénomènes extrêmes, érosion, risques de submersion marine mettent les territoires et les populations concernées aux avant-postes. Ce sujet, partagé avec les régions et pays voisins, est à resituer dans des approches plus globales intégrant le moyen et le long terme ainsi que les répercussions sur l'arrière-pays. La question de l'eau est particulièrement sensible dans le delta de l'Aa où 200 000 personnes vivent à moins d'1 mètre d'altitude, voire au-dessous du niveau de la mer. Elle concerne sa disponibilité face aux différents usages (industrie, agriculture, tourisme et usage domestique) et son évacuation à la mer, avec l'organisation des Wateringues. Vecteur de dialogue avec la Flandre, les Pays-Bas et les partenaires britanniques, cette problématique donne lieu à des projets communs dans le cadre d'INTERREG.

Ces différents sujets mettent en exergue des solidarités et complémentarités territoriales à développer dans le cadre de gouvernances élargies. Aborder de façon décloisonnée les questions relatives à la mer et au littoral, dans leurs opportunités comme dans leurs risques, en considérant qu'elles concernent un champ large d'acteurs au-delà de la seule façade maritime, est en effet essentiel. Au-delà de la protection du trait de côte, l'adaptation au changement climatique appellera une meilleure anticipation à travers l'urbanisme et les choix d'aménagement du territoire. Elle générera de nouveaux savoir-faire comme ceux constatés dans les pays du Benelux, elle enrichira les réseaux contribuant à l'ouverture régionale, elle générera des processus collectifs qui renforceront la capacité de résilience du territoire. Le Pôle Métropolitain de la

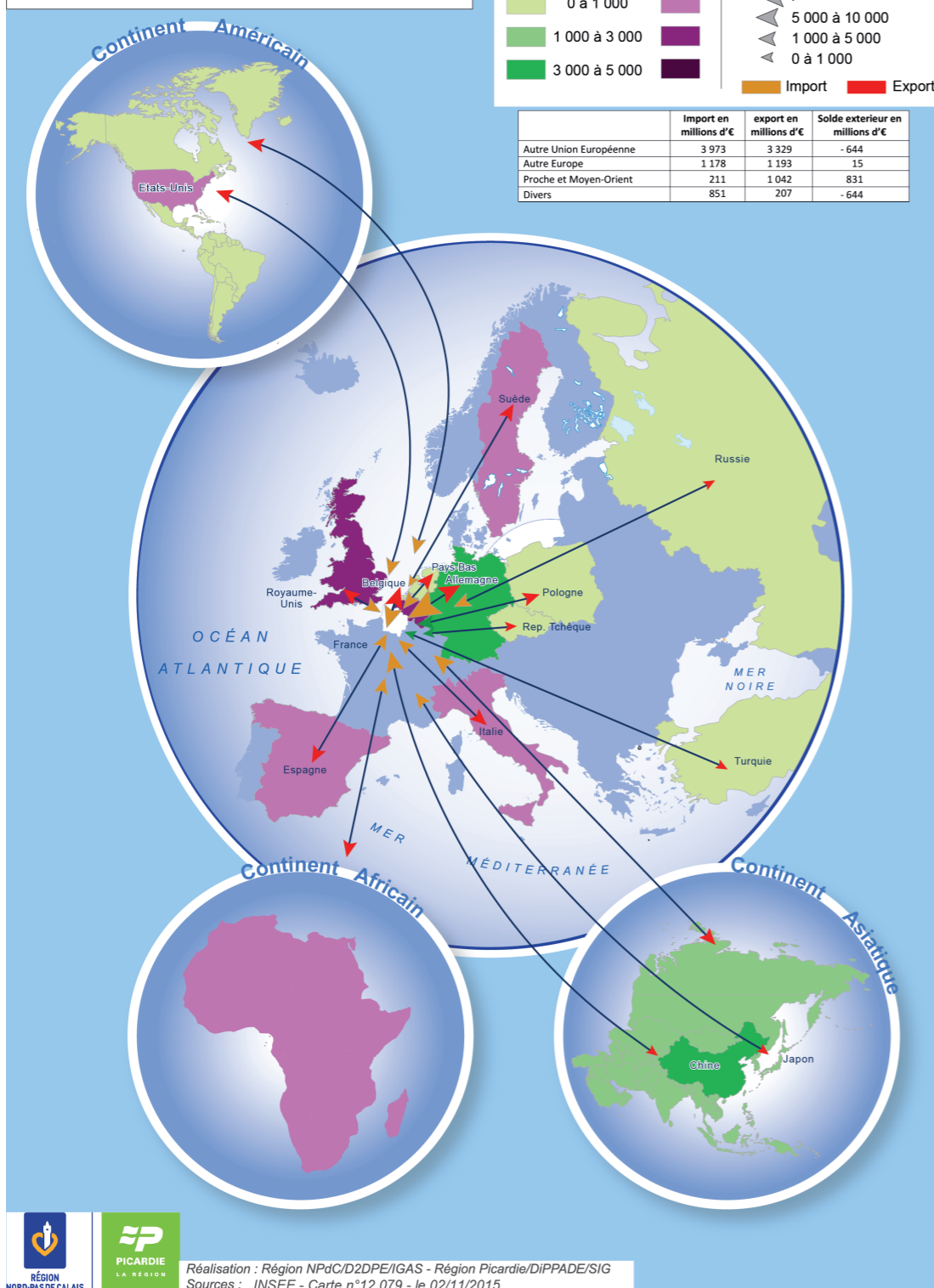
Côte d'Opale, le Groupement Européen de Coopération Territoriale West Vlaanderen - Dunkerque-Côte d'Opale et les gouvernances autour du littoral picard joueront un rôle croissant dans de telles approches. La connaissance partagée (à l'instar du Réseau d'Observation du Littoral Normand et Picard) sera l'un des chantiers à développer.

L'appropriation réciproque entre la façade littorale et l'ensemble de la nouvelle région, l'identification de celle-ci par sa caractéristique maritime, sont dans le prolongement direct de ces approches. Les sujets, projets et démarches partagés avec les voisinages proches doivent en effet renforcer une capacité collective d'expression dans des instances et lieux européens portant sur des sujets maritimes et littoraux. Les deux mers qui bordent la nouvelle région voient en effet se développer des stratégies (projet CAMIS -*Chanel Arc Manche Integrated Strategy*- dans le cadre d'Interreg France-Manche-Angleterre ; stratégie à 2050 pour la Mer du Nord...) et des propositions communes sur des sujets concernant des grands bassins maritimes (commission « mer du Nord » de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes).

La mer et la façade maritime constituent pour la nouvelle région un concentré d'ouverture et de dialogue territorial aussi bien régional qu'europpéen et international.

3. L'ouverture de la nouvelle région

Les principaux échanges extérieurs de la région avec le reste du monde en 2014



3.1 Une région ouverte sur l'économie mondiale

Territoire de tradition industrielle positionné au cœur de l'Espace Nord-Ouest Européen, la région Nord-Pas de Calais - Picardie se caractérise par une intensité des échanges économiques vis-à-vis du reste du monde. En 2013, les exportations représentent près de 32 % de la richesse produite sur le territoire telle que mesurée par le PIB. Dans le même temps, les importations représentent 38 % du PIB régional. Ce degré d'ouverture est nettement plus élevé que la moyenne française et la nouvelle région représente ainsi 11 % des échanges extérieurs de la France.

Des échanges commerciaux intenses avec le marché européen.

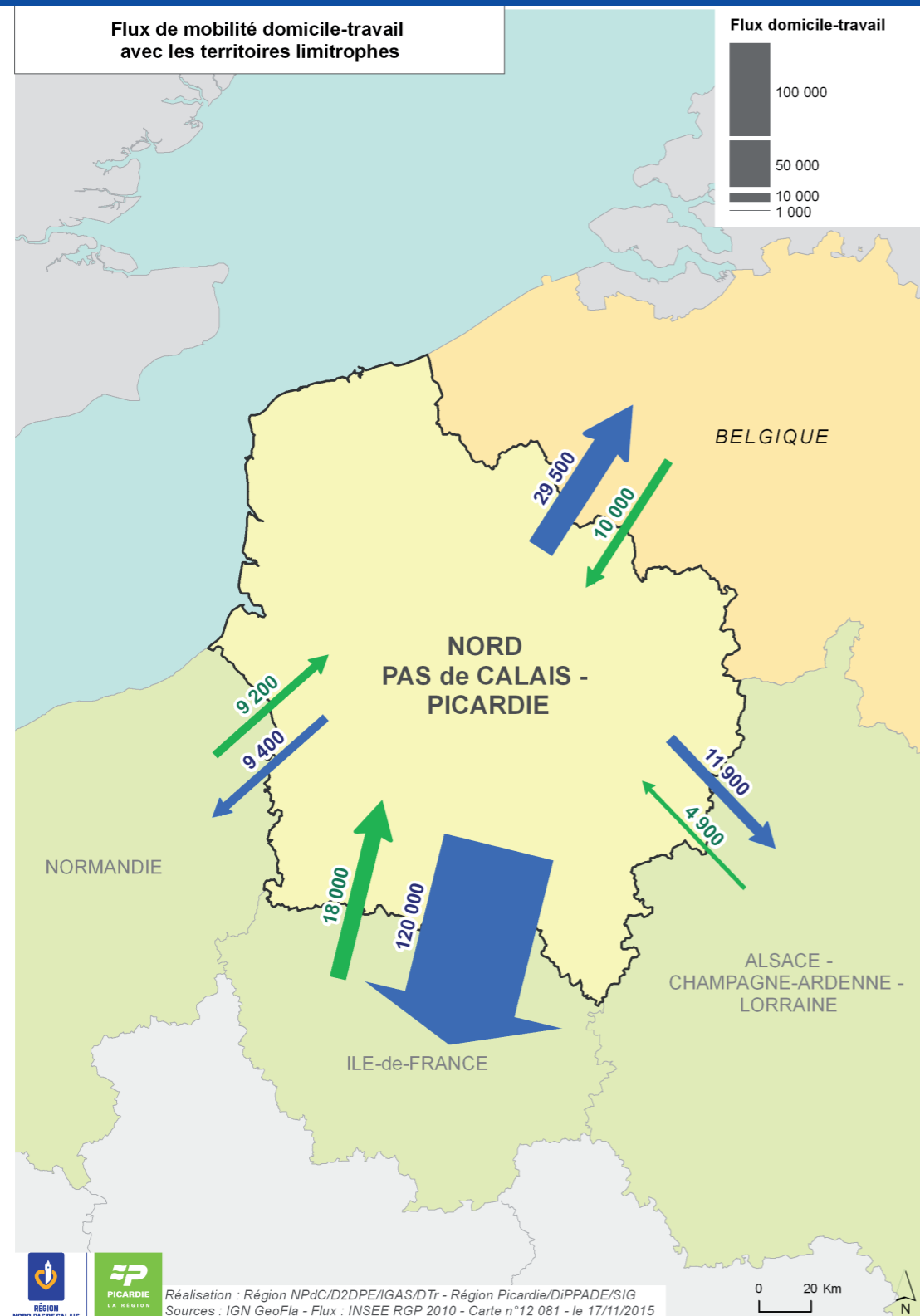
Du point de vue des exportations comme des importations, les principaux partenaires commerciaux de la nouvelle région sont principalement situés en Europe. Les liens les plus intenses correspondent à des marchés de proximité, les 3 principaux partenaires commerciaux étant la Belgique, l'Allemagne et le Royaume-Uni. Le lien avec les Pays-Bas est également plus intense que pour l'ensemble du territoire français. Ces liens privilégiés s'expliquent à la fois par la proximité géographique et culturelle, la multitude des infrastructures de transport, l'absence de risque de change au sein de la zone euro ainsi que la réglementation européenne favorisant les échanges intracommunautaires. Si la région Nord-Pas de Calais - Picardie a globalement une balance commerciale négative, il convient toutefois de noter que le solde extérieur est positif avec les deux pays frontaliers de la nouvelle région que sont la Belgique et le Royaume-Uni. En dehors de ce marché de proximité, les principaux échanges commerciaux avec les autres pays européens concernent des pays ayant plus généralement des liens commerciaux intenses avec la France.

Hors du continent européen, les États-Unis constituent le principal marché pour les entreprises exportatrices de la région Nord-Pas de Calais - Picardie, avec près de 5 % des exportations régionales réalisées à destination de ce pays. Si les importations en provenance des États-Unis représentent également un poids important des importations régionales, elles sont toutefois moins élevées engendrant un solde commercial positif.

Les échanges avec le continent asiatique sont pour leur part plus élevés en importation qu'en exportation. Pour ce continent, la Chine constitue le principal partenaire commercial de la nouvelle région avec notamment un niveau d'importation nettement supérieur aux exportations.

Les relations commerciales entre la nouvelle région et l'Afrique, le Proche ou le Moyen-Orient sont moins importantes. Les échanges entre la France et ces espaces se font de manière privilégiée avec les régions méditerranéennes.

3. L'ouverture de la nouvelle région



3.2 Des échanges quotidiens intenses avec les régions voisines

La région Nord-Pas de Calais - Picardie connaît des échanges avec l'extérieur particulièrement importants : près de 170 000 actifs occupent un emploi situé hors de la région tandis qu'ils sont 45 000 à faire le trajet inverse.

Les flux domicile-travail de la nouvelle région avec les autres régions sont logiquement dominés par l'attraction exercée par la région parisienne. Ceci est particulièrement vrai pour les actifs du département de l'Oise. Au sud d'une ligne Beauvais-Soissons, le territoire est essentiellement attiré par les pôles d'emploi de l'Île de France. En 2005, sur les 296 000 salariés résidant dans l'Oise, 74 000 travaillaient en région parisienne. L'attraction exercée par la région parisienne sur les actifs demeurant sur la métropole lilloise est moins prégnante. Cependant, elle bénéficie de l'extrême rapidité des liaisons, grâce au TGV entre Lille et Paris, mais également entre Lille et Roissy ou Marne la Vallée.

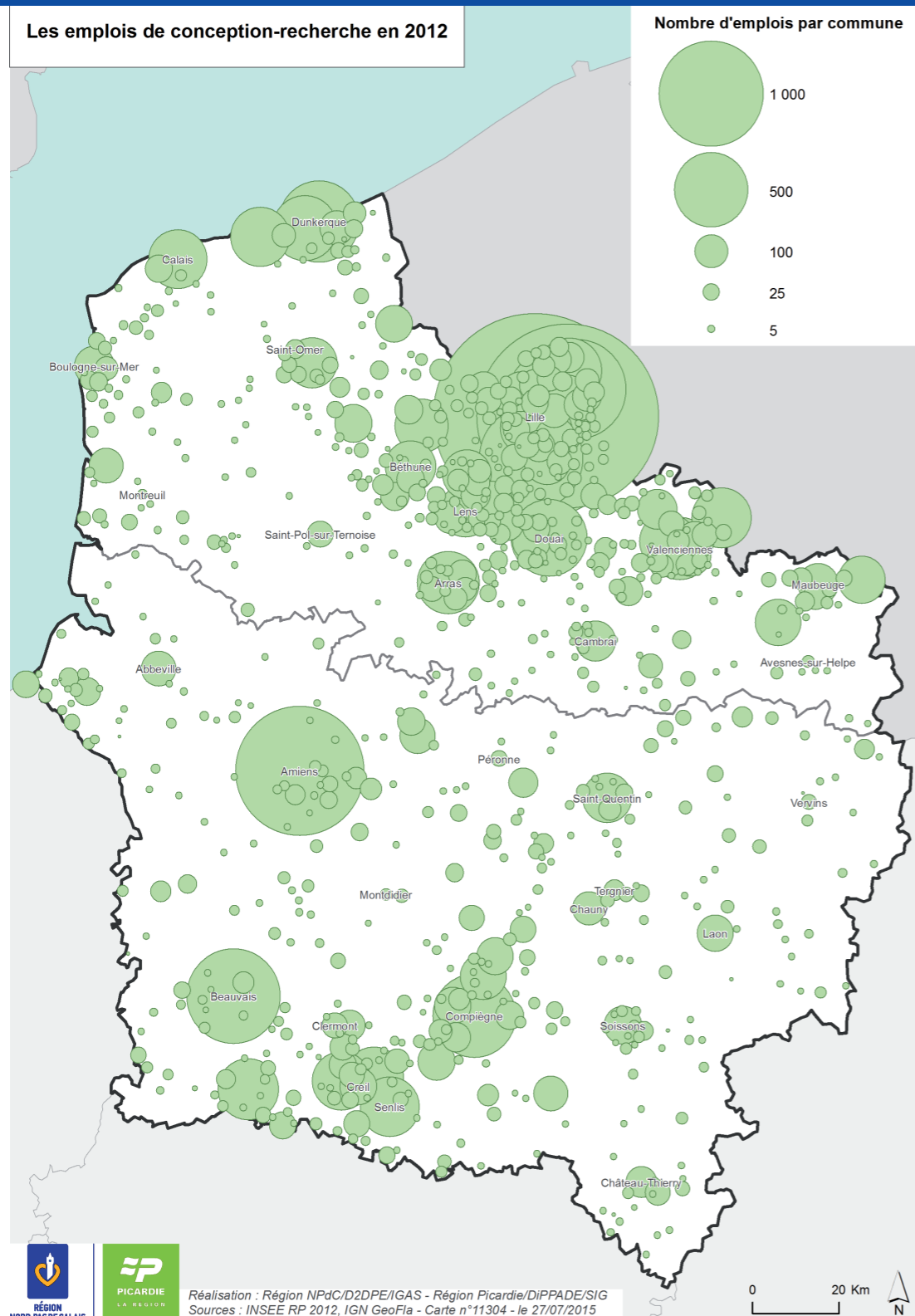
La région parisienne se caractérise par une multiplicité de pôles économiques attracteurs, comme celui de la zone de Roissy. Ceci explique le déséquilibre sortants/entrants pour les flux domicile-travail avec les autres régions. Cependant, il est à remarquer que la nouvelle région Nord Pas de Calais - Picardie connaît une vraie attractivité : on y note une progression régulière des flux entrants, y compris en provenance de l'Île de France.

Quant à la Belgique, 29 500 actifs de la nouvelle région vont y travailler, alors que 10 000 actifs belges font le chemin inverse. Au besoin de main d'œuvre, se sont ajoutées jusqu'en 2012 des conditions fiscales favorables pour les travailleurs transfrontaliers. Ces flux transfrontaliers sont en progression (+ 24 % sur la frontière franco-belge entre 2002 et 2005).

Les échanges quotidiens sont également importants vis-à-vis des régions Normandie et Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine. Ces flux correspondent principalement à des flux de proximité avec une extension de la zone d'influence de Reims à l'est et une imbrication forte de la vallée de la Bresle dans une dimension transrégionale.

Enfin, les flux quotidiens avec la Grande-Bretagne étaient estimés à 250 en 2004, en raison notamment de la faible intégration des deux territoires frontaliers.

3. L'ouverture de la nouvelle région



3.3 Des emplois de conception-recherche répartis sur l'ensemble du territoire

La recherche et l'innovation s'inscrivent à la fois dans des rapprochements locaux d'acteurs et dans des réseaux internationaux. Ces rapprochements d'acteurs concernent tant la sphère publique que la sphère privée.

Les emplois de conception-recherche au sens large (INSEE) occupaient 36 527 actifs en 2012, soit 1,7 % des actifs régionaux contre une moyenne française de 2,7 %. Ces emplois sont fortement concentrés dans les villes (fonction métropolitaine), plus particulièrement au niveau de l'agglomération lilloise et dans la vallée de l'Oise (mécanique-métallurgie et chimie). Les autres principales zones de concentration de l'emploi de conception-recherche sont Amiens avec l'université de Picardie Jules Verne et divers organismes publics de recherche, l'agglomération valenciennoise avec l'industrie ferroviaire, Beauvais avec le machinisme agricole et Dunkerque avec l'industrie de l'énergie. Ces emplois sont plus généralement bien présents dans l'ensemble des agglomérations régionales. Si les emplois de conception-recherche sont généralement l'apanage des grands pôles urbains, ils sont remarquablement distribués sur l'ensemble du territoire de la nouvelle région, par exemple à Albert-Méaulte dans l'aéronautique, dans la Vallée de Bresle dans des activités de verrerie-flaconnage (Glass Valley) ou encore à Valenciennes dans le secteur ferroviaire.

De son côté, le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR) comptabilise 15 900 personnels de recherche et développement au sein de la nouvelle région en 2012, soit 3,8 % de l'effectif français, en hausse de 4,9 % par rapport à 2009. Il s'agit majoritairement de chercheurs (57,1 %), répartis à parts égales entre les administrations et les entreprises, tandis qu'au niveau français on compte davantage de chercheurs dans les entreprises par rapport aux administrations (respectivement 60 et 40 %). La progression du nombre de chercheurs entre 2009 et 2012 dans la nouvelle région (7,3 %) a été inférieure à celle observée sur la même période au niveau national (11,3 %).

Les spécificités infrarégionales de la répartition de la Dépense Intérieure de Recherche et Développement entre administrations et entreprises se retrouvent logiquement au niveau de l'effectif de recherche. La Picardie figurait parmi les premières régions françaises (5^{ème}) pour la part des chercheurs en entreprises dans son effectif global de chercheurs, alors que le Nord-Pas de Calais se hissait à la 3^{ème} place pour sa proportion de chercheurs des administrations.

En 2012, la nouvelle région accueillait 3874 doctorants, soit 4,9 % de l'effectif national (78378 en France, 1,5 % pour la Picardie et 3,4 % pour Nord-Pas de Calais). Sur les 14 783 soutenances de thèses enregistrées en France la même année, 670 ont eu lieu dans la nouvelle région, soit 4,5 % des thèses.

3. L'ouverture de la nouvelle région

3.4 Les établissements de l'enseignement supérieur

Des établissements concentrés sur les agglomérations de Lille et d'Amiens, mais des antennes universitaires et des écoles d'ingénieurs réparties sur l'ensemble du territoire

Les universités de la nouvelle région, entre présence sur le territoire et coopérations internationales, sont un facteur important de l'ouverture. A titre d'illustration, de nombreux échanges étudiants sont organisés entre les universités régionales et des pôles d'enseignement supérieurs en Europe et dans la reste du monde.

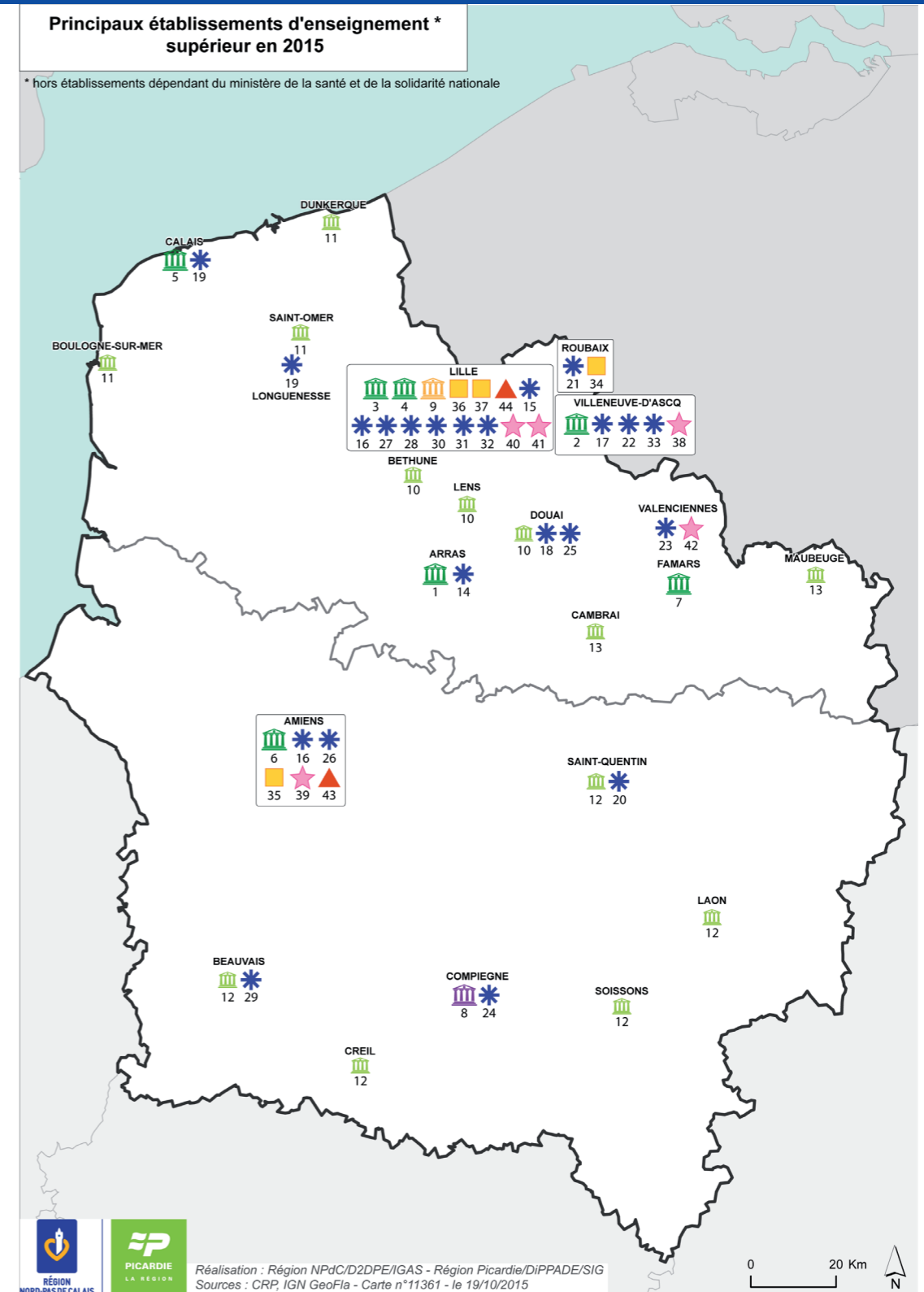
Les établissements de l'enseignement supérieur constituent des acteurs à part entière de la recherche, jouant un rôle déterminant dans la production de connaissances en amont de la chaîne de la recherche et de l'innovation. Une recherche dynamique constitue un atout pour l'attractivité des établissements.

Ils constituent également des points d'ancrage contribuant à l'efficience de la mise en réseau des territoires, à l'échelle de la nouvelle région comme au-delà.

Les sièges des universités se concentrent logiquement dans les plus grandes agglomérations (Lille, Amiens), mais les sites universitaires s'étendent à l'ensemble de la nouvelle région : Dunkerque, Saint-Omer, Cambrai, Saint-Quentin, Laon, Soissons, Beauvais...

Compiègne est la ville qui héberge le siège de l'université technologique interdisciplinaire, orientée vers l'innovation.

20 écoles d'ingénieurs sont présentes sur le territoire, dont 11 sont localisées autour de Lille (Lille, Villeneuve d'Ascq et Roubaix), 2 à Amiens, 2 à Douai, les autres étant réparties dans d'autres agglomérations de taille intermédiaire (Beauvais, Arras...). On compte également 4 écoles de commerce (Lille, Amiens, Roubaix) et cinq écoles spécialisées dans l'art et le design, la communication, le journalisme, l'architecture ainsi que la création numérique.



3. L'ouverture de la nouvelle région

Légende :

Siège d'université publique

- 1 Université d'Artois
- 2 Université Lille 1
- 3 Université Lille 2
- 4 Université Lille 3
- 5 Université du Littoral et de la Côte d'Opale
- 6 Université de Picardie Jules Verne
- 7 Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Siège d'université technologique publique

- 8 Université de technologie de Compiègne

Siège d'université privée

- 9 Institut catholique de Lille - Fédération universitaire et polytechnique

Autres sites universitaires publics rattachés à :

- 10 Université d'Artois
- 11 Université du Littoral et de la Côte d'Opale
- 12 Université de Picardie Jules Verne
- 13 Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Ecoles d'ingénieurs

- 14 Centre des études supérieures industrielles
- 15 Centre de Lille des Arts et Métiers Paris Tech
- 16 CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers)
- 17 Ecole centrale de Lille
- 18 Ecole des Mines
- 19 EILCO (Ecole d'Ingénieurs Littoral Côte d'Opale)
- 20 ELISA (Ecole d'Ingénieurs des Sciences Aérospatiales)
- 21 ENSAIT (Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles)
- 22 ENSCL (Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Lille)
- 23 ENSIAME (Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs en Informatique Automatique Mécanique Energétique Electronique)
- 24 ESCOM (Ecole Supérieure de Chimie Organique et Minérale)
- 25 Ecole supérieure de métrologie
- 26 ESIEE (Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Electronique et Electrotechnique)
- 27 HEI (Hautes Etudes d'Ingénieurs) - Fédération universitaire et polytechnique
- 28 ICAM (Institut Catholique d'Arts et métiers) - Fédération universitaire et polytechnique
- 29 Institut Polytechnique LaSalle
- 30 ISA (Institut Supérieur d'Agriculture) - Fédération universitaire et polytechnique
- 31 ISEN (Institut Supérieur de l'Electronique et du Numérique) - Fédération universitaire et polytechnique
- 32 Polytech'Lille
- 33 Telecom Lille 1

Ecoles de commerce

- 34 EDHEC (Ecole des Hautes Etudes Commerciales du Nord) - Fédération universitaire et polytechnique
- 35 ESC (Ecole Supérieure de Commerce d'Amiens)
- 36 IESEG (Institut d'Economie Scientifique et de Gestion à Lille) - Fédération universitaire et polytechnique
- 37 SKEMA Business School

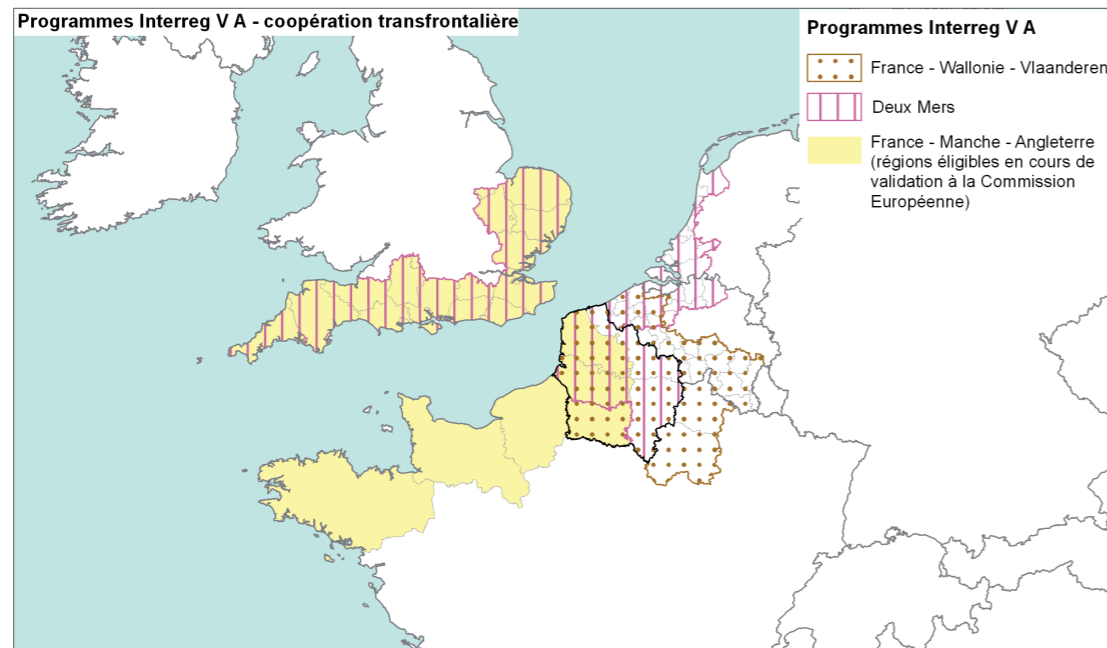
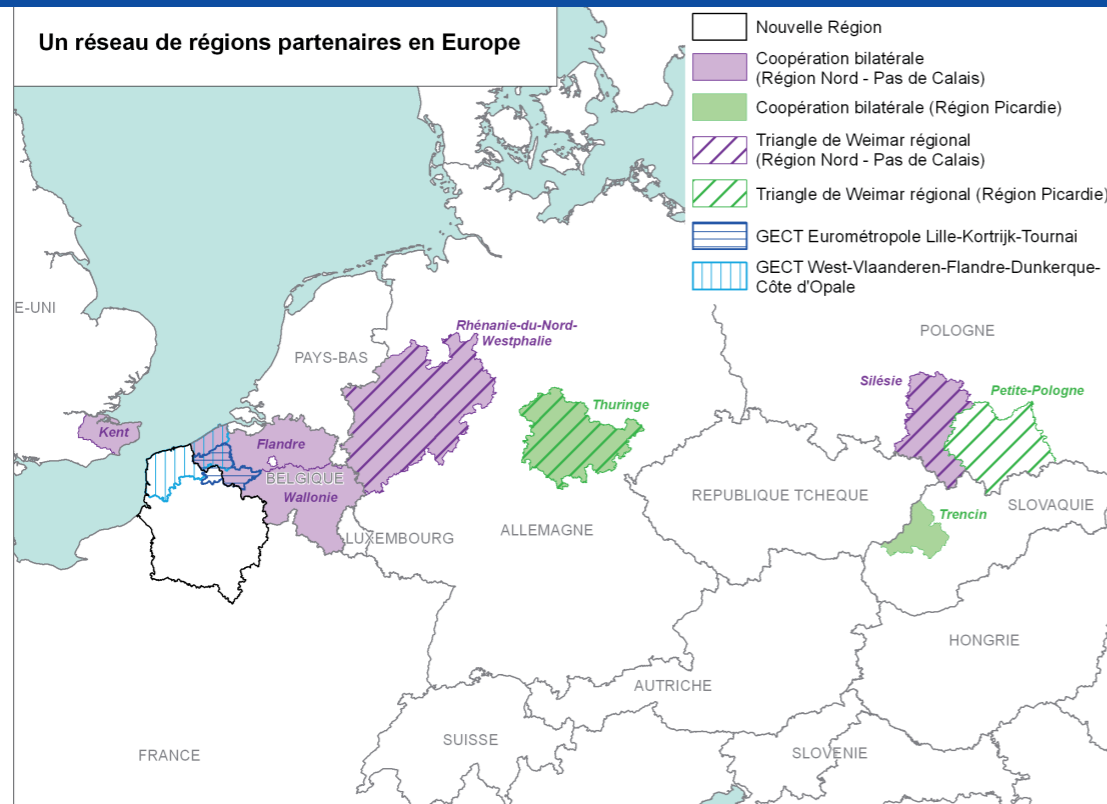
Autres écoles

- 38 ENSAPL (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille)
- 39 ESAD (Ecole Supérieure d'Art et de Design)
- 40 ESJ Ecole Supérieure de Journalisme de Lille
- 41 ISTC (Institut des Stratégies et Techniques de Communication) - Fédération universitaire et polytechnique
- 42 Supinfo.com

CHU

- 43 Centre Hospitalier Universitaire d'Amiens
- 44 Centre Hospitalier Régional Universitaire de Lille

3. L'ouverture de la nouvelle région



Réalisation : Région NPdC/D2DPE/IGAS - Région Picardie/DIPPADE/SIG
Sources : Eurostat, Gisco, CRP, CR NPdC - Carte n°11185 - le 30/01/2015



3.5 Un réseau de régions partenaires en Europe

La nouvelle Région dispose de partenariats forts avec un grand nombre de régions en Europe. On retrouve d'une part des liens avec les régions frontalières (Belgique, Angleterre) et d'autre part des régions qui partagent des problématiques communes liées à la reconversion de leur économie comme des régions polonaises ou allemandes. La Picardie a ainsi signé des accords de coopération bilatérale avec la Thuringe (Allemagne) et la région de Tencin en Slovaquie. Economie, agriculture, tourisme et environnement mais également recherche, innovation, énergies renouvelables, écoles et universités ainsi que culture, sport, développement local et échanges dans le domaine de la formation sont au programme de ces accords.

De son côté, le Nord-Pas-de-Calais a noué des relations privilégiées avec les deux régions belges, Wallonie et Flandre, ainsi que le Kent.

En raison de son caractère artificiel lié à l'histoire, la frontière franco-belge est caractérisée par des continuités qui font l'objet de discussions : tissu urbain, voies de communication, flux de personnes, évacuation des eaux de surface dans les territoires situés en dessous ou juste au-dessus du niveau de la mer. La collaboration avec les régions belges se construit via le programme INTERREG France-Wallonie-Flandre, mais également via deux GECT (groupement européen de coopération territoriale), l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai d'une part et West-Vlaanderen-Dunkerque Côte d'Opale d'autre part.

L'accord de coopération entre le Kent et le Nord-Pas-de-Calais remonte à 1987. Plus de la moitié des projets adoptés dans les précédents programmes transfrontaliers franco-britanniques concernent des porteurs de projets du Kent et du Nord-Pas-de-Calais.

La Picardie et le Nord-Pas-de-Calais sont parties prenantes de trois programmes INTERREG transfrontaliers : Deux Mers (qui réunit les régions frontalières de la Manche et d'une partie de la Mer du Nord), France-Wallonie-Vlaanderen (pour les régions frontalières France-Belgique) et France-Manche-Angleterre (qui réunit les régions qui bordent la Manche en Angleterre et en France).

Toujours dans le cadre d'INTERREG, la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais ont également mis en place des déclinaisons régionales du Triangle de Weimar, enceinte de concertation qui a pour objectif principal d'établir une coopération étroite entre les gouvernements français, allemand et polonais sur les échéances européennes.

Outre ces coopérations européennes et bilatérales, les deux Régions ont également établi des partenariats dans le cadre de la coopération décentralisée avec l'Afrique et le Brésil. Ces partenariats avec d'autres régions du monde portent sur des enjeux d'aménagement du territoire et de développement durable, impliquant les collectivités, les acteurs des territoires. Le Nord-Pas de Calais a ainsi noué des partenariats avec Analanjifo (Madagascar), Kayes (Mali), Matam et Saint-Louis (Sénégal), Doukkala Abda (Maroc) et Minas Gerais (Brésil). De son côté, la Picardie coopère avec Diana (Madagascar), Madoua, Malbaza et Konni (Niger) ainsi que Collines et Alibori (Bénin). La Région Picardie a signé en septembre 2015 un accord de coopération avec l'État du Paraná au Brésil, voisin du Minas Gerais.







Région Nord-Pas de Calais

151, avenue du Président Hoover - 59555 Lille Cedex
Tél. 03 28 82 82 82 - Fax. 03 28 82 82 83 - www.nordpasdecals.fr

Région Picardie

15, mail Albert 1er - 80000 Amiens Cedex
Tél. 03 22 97 37 37 - Fax . 03 22 97 39 00 - www.picardie.fr